Grande douve et paramphistome
Une aide de GDS Creuse pour un raisonnement de son plan de lutte

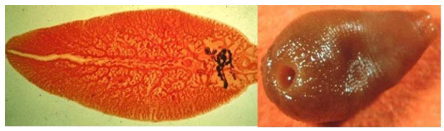

La saison hivernale représente une période stratégique de gestion de la grande douve et du paramphistome. Cela implique un raisonnement précis de son plan de lutte sous peine de conséquences sanitaires.

Depuis les années 80, une certaine « focalisation » sur le paramphistome a été observée avec une moindre considération de la grande douve.

Une incidence zootechnique pathologique différente selon les parasites

L'impact majoritaire découle de la contamination par la grande douve. Par l'effet conjugué des larves et adultes, elle influe sur les qualité et quantité de viande, de lait, du colostrum et perturbe la fertilité. Un mauvais état général avec parfois des œdèmes déclives (sous l'auge) s'installent avec évolution vers la mort en l'absence de traitement. Pour le paramphistome, la forme chronique, due à l'effet cumulatif (plusieurs centaines à milliers de parasites dans la panse) des infestations au cours des saisons, est possible du fait de la longévité du parasite (5 à 7 ans). On observe des symptômes peu caractéristiques : perte d'état général, atonie ruminale ou météorisation, diarrhée.

Une évaluation de l'infestation basée sur l'épidémiologie et l'éventail diagnostique

La grande douve doit être prioritairement identifiée. La recherche d'œufs dans les bouses s'avère une méthode peu sensible pour la grande douve chez les bovins du fait d'une excrétion dans les matières fécales faible, aléatoire et tardive. Les résultats coprologiques négatifs n'autorisent aucune conclusion. Le diagnostic sérologique présente de bonnes sensibilité et spécificité et est donc à privilégier. Les anticorps sont détectables 15 jours après l'infestation et persistent 2 à 6 mois après la disparition des parasites. La possibilité d'utilisation de sérologies de mélange sur sang (notamment sur les prélèvements de prophylaxie) ou lait permet un diagnostic à coût très limité. Pour la paramphistomose, en l'absence de test sérologique, le diagnostic lors de la phase chronique repose sur la coproscopie. Du fait de la variabilité d'excrétion des individus et d'un individu au cours du temps, les prélèvements devront concerner plusieurs animaux (cf. encadré).

Une gestion agronomique et médicale des prévention et lutte

La gestion des fasciolose et paramphistomose est basée sur une approche agronomique et médicale. L'approche agronomique consiste à limiter le nombre de zones de prairies à risques. L'approche médicale passe par un management adéquat des interventions sur les animaux. Les deux impératifs principaux sont les suivants :

- ✓ Intervenir précocement après un pic de contamination à risques en matière de grande douve car les lésions engendrées sont irréversibles.
- ✓ Afin qu'il ne persiste pas de parasitisme à risques zootechnique et clinique pendant la période hivernale ni de possibilité de contamination des pâtures à la mise à l'herbe, un traitement mixte grande douve/paramphistome ne peut intervenir que 10 semaines après la fin de période de contamination (rentrée en stabulation, période de gel, passage sur une prairie sans zones à risques).

Une méthodologie pratique de traitement

S'il y a des paramphistomes dans l'élevage, la grande douve est alors présente et est à considérer de manière prioritaire. En pratique, la démarche suivante peut être retenue :

1. La grande douve est présente de manière significative, une intervention spécifique (médicaments à base de closantel, nitroxinil ou triclabendazole) sera réalisée dans les 3 semaines suivant la fin de période de contamination. L'utilisation de douvicides à base de closantel ou nitroxinil permet l'apport complémentaire d'iode.
2. Le paramphistome présente un niveau d'accumulation (moyenne > 40 œufs par gramme de fèces), un traitement avec un antiparasitaire à base d'oxyclozanide 8 semaines après le 1er traitement sera effectué.

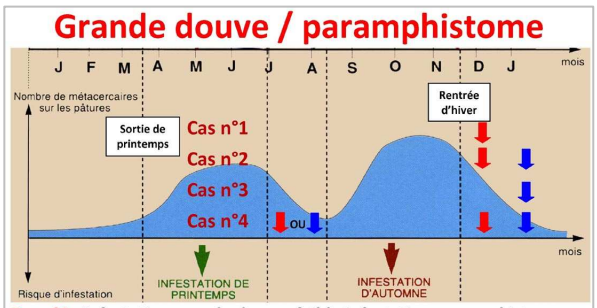

Cas n°1 : Infestation grande douve, faible infestation paramphistome
Cas n°2 : Infestation grande douve, forte infestation paramphistome
Cas n°3 : Faible infestation grande douve, infestation paramphistome
Cas n°4 : Infestations d'été et d'automne conséquentes

Traitement grande douve larve et adulte
Triclabendazole, Closantel, Nitroxinil
(+ apport d'iode par le Closantel et le Nitroxinil)

Traitement paramphistome et grande douve adulte
Oxyclozanide

La stratégie de traitement prend en compte :

- ✓ **Le cycle du parasite, les pics d'infestation et leurs niveaux.**
- ✓ **Les risques zootechnique et clinique que cela engendre au sein de son élevage.**

GDS Creuse **02 décembre 2011**
26, rue Alexandre Guillon – BP 201 – 23004 Guéret Cedex – Tel : 05 55 52 53 86 – Fax : 05 55 52 68 43 – www.gdscreuse.fr

3. La contamination en grande douve est faible, celle en paramphistome conséquente, le traitement sera mixte avec un antiparasitaire à base d'oxyclozanide 10 semaines après la fin de période de contamination.
4. En cas de contamination d'été à risques (forte présence de prés de fond, découverte de paramphistomose…), une application supplémentaire douvicide ou mixte, selon les cas, sera effectuée en juillet.
5. En cas d'intervention précoce avec un traitement douvicide ou mixte (traitement d'automne ou début d'hiver) alors que les animaux sont encore sur des prairies à risques ou enlevés depuis moins de 8 semaines, une seconde intervention telle que décrite au point 2 sera alors nécessaire.

En conclusion, une prescription raisonnée, adaptée à chaque élevage et reconsidérée chaque année

La prévention et la lutte contre les trématodes se basent sur le poids pathogène de chaque parasite (l'élément majeur étant la grande douve) en intégrant le cycle des parasites, les interférences hôte/parasite/environnement. Le plan antiparasitaire se définit annuellement, avec le vétérinaire prescripteur de son élevage, à partir des observations effectuées, du cycle de pâturage réalisé pour chaque lot, des traitements déjà réalisés et de l'utilisation adéquate des moyens de diagnostic. Votre vétérinaire prescripteur et GDS Creuse sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dr Didier GUERIN
GDS Creuse – www.gdscreuse.fr

-- ENCADRE --

Kit diagnostic grande douve – paramphistome GDS Creuse en relation avec votre vétérinaire

Etant donné les éléments suivants :

- La saison hivernale représente une période incontournable pour la gestion des trématodes (grande douve et paramphistome).
- Le plan antiparasitaire est à raisonner annuellement sous peine de conséquences sanitaires.
- Une certaine « focalisation » sur le paramphistome a entraîné une réapparition d'atteintes zootechniques voire cliniques de grande douve.

Un diagnostic précis est à mettre en place dans chaque élevage :

- Le diagnostic repose d'abord sur les observations épidémiologiques et cliniques : existence de prairies propices aux limnées, insuffisances de performances…
- L'appréciation s'effectue lot par lot (suivi du circuit des animaux pendant le pâturage).
- Des examens complémentaires peuvent être nécessaires dans un ou plusieurs lots. Le schéma mis en place peut être le suivant ; par lot considéré :

  *Une ***sérologie grande douve de mélange de 10***

  *Une ***coproscopie parasitaire quantitative de mélange de 5 prélèvements individuels*** (les prélèvements sont envoyés de façon individuelle, le laboratoire effectue le mélange après pesée).

Si la coprologie de mélange de 5 indique une moyenne inférieure à 40 œufs de paramphistomes par gramme de fèces, ce parasite ne nécessitera pas une approche spécifique pour ce lot pour la saison considérée. La seule présence de grande douve demande le traitement de l'ensemble du lot.

Une prise en charge de GDS Creuse

Une prise en charge de 50% par GDS Creuse, avec l'aide de MSD Santé Animale, intervient si les deux recherches « sérologie grande douve » et « coproscopie parasitaire quantitative de mélange » sont effectuées concomitamment.

Le schéma d'analyses peut être le suivant. Par lot :

- **Pour la grande douve, une sérologie de mélange de 10.**
- **Pour la paramphistomose, une coproscopie de mélange à partir des 5 prélèvements individuels**

Lors d'une moyenne inférieure à 40 œufs de paramphistomes par gramme de fèces, ce parasite ne nécessitera pas une approche spécifique pour ce lot pour cette campagne. La seule présence de grande douve demande le traitement de l'ensemble du lot. Une prise en charge de 50% par GDS Creuse intervient si les deux recherches « sérologie grande douve » et « coproscopie parasitaire quantitative de mélange » sont effectuées.